Informations de base	
2011/0210(COD)	Procédure terminée
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	
Fonds structurels: aide remboursable, ingénierie financière et certaines dispositions relatives à l'état des dépenses	
Modification Règlement (EC) No 1083/2006 2004/0163(AVC)	
Subject	
4.10.15 Fonds social européen (FSE), Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) 4.70.02 Politique de cohésion, Fonds de cohésion (FC) 4.70.07 Fonds européen de développement régional (FEDER) 8.70 Budget de l'Union 8.70.03 Contrôle budgétaire, décharge, exécution du budget	

Acte final

Règlement 2011/1310 JO L 337 20.12.2011, p. 0001

Résumé